

## Communiqué de presse

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
BOURGOGNE

Dijon, le 10 février 2014



### Semaine du Développement durable 2014 : l'appel à projets est lancé Inscrivez votre projet !

Comme chaque année **du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2014**, le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) donne rendez-vous aux français pour une semaine de fête et de promotion du développement durable.

La thématique 2014 est : **"consommer autrement"**. Au-delà de cette thématique annuelle, l'appel à projets est ouvert à tous les champs du développement durable.

Près de **150 actions** avaient été recensées en Bourgogne pour l'édition 2013 (pour plus de 2 500 au niveau national).

Alors, en 2014, faisons encore mieux !

Collectivités, associations, entreprises, administrations, établissements d'enseignement, centres de recherches, établissement publics, musées, fondations, organismes de gestion, .... Inscrivez vos projets !

Toutes les modalités sur [www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr](http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr) et dans l'annexe jointe à ce communiqué.

#### Contacts « porteurs de projets »

Alix DUMONT SAINT PRIEST – tel 03 45 83 20 05

[Alix.dumont-saint-priest@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Alix.dumont-saint-priest@developpement-durable.gouv.fr)

#### Contact PRESSE

Fabien GRANGE – tel 06 29 62 38 15 - 03 45 83 22 75

[Fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr)



### ▪ **Qui peut s'inscrire ?**

Collectivités, associations, entreprises, administrations, établissements d'enseignement, centres de recherches, établissement publics, musées, fondations, organismes de gestion, etc.

### ▪ **Quels sont les objectifs ?**

- Sensibiliser aux enjeux du développement durable
- Apporter des solutions concrètes pour agir
- Inciter à l'adoption de comportements responsables

### ▪ **Pour qui organiser un événement ?**

- Grand public, jeunes, professionnels, public interne, scolaires, collectivités, experts.

### ▪ **Quels sont les thématiques ?**

- L'appel à projets est ouvert à tous les champs du développement durable : consommation, biodiversité, déchets, eau, emplois verts/formations, énergie, habitat, loisirs, mer/littoral, RSE, sports, tourisme, transports, urbanisme, jardinage, etc.

### ▪ **Quels types de manifestations organiser ?**

- Action pédagogique, conférence, concours, exposition, sortie, village associatif, visite, festival, marché, portes ouvertes, projection de film, sport, etc.

### ▪ **Pourquoi s'inscrire ?**

- Une visibilité nationale :

C'est l'occasion idéale de présenter vos actions ou manifestations en faveur du développement durable. Le site [www.semainedudeveloppementdu...](http://www.semainedudeveloppementdu...) référence chacune de vos manifestations ! Les internautes peuvent alors, en un simple clic, prendre connaissance et participer aux projets que vous avez enregistrés. Vous bénéficiez aussi des relations presse conduites par le ministère pour cette opération.

- Un kit de communication :

Vous pouvez télécharger dès à présent le logo de la Semaine sur ce site, rubrique « Kit de communication ».

L'affiche et les bannières web seront disponibles courant février dans cette rubrique.

Il n'y aura pas d'envoi postal.

### ▪ **Quels sont les critères de sélection ?**

Organiser une ou plusieurs action(s) pendant un ou plusieurs jour(s) du 1<sup>er</sup> au 7 avril en faveur du développement durable et à but non lucratif.

### ▪ **Comment m'inscrire ?**

Je remplis le formulaire en ligne sur le site [www.semainedudeveloppementdu...](http://www.semainedudeveloppementdu...)

Je reçois automatiquement un premier mail de prise en compte de mon inscription. Mon événement sera ensuite soumis à la validation de l'équipe Semaine du Développement Durable avant sa mise en ligne.

Je reçois un second mail, dans un délai de 15 jours environ, soit de validation, soit de demande de précisions, soit de refus.

Une fois le projet validé, j'ai la possibilité de modifier/préciser certaines informations en cliquant sur le lien vers ma fiche événement, communiqué dans le mail de validation. Attention, mon événement n'apparaîtra plus sur le site internet jusqu'à nouvelle validation, dans un délai de 15 jours environ.

### ▪ **Jusqu'à quand inscrire mon projet ?**

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 7 avril 2014. Cependant, plus vous vous inscrivez tôt, plus vous bénéficierez de visibilité dans le programme officiel des manifestations, publié sur ce site. Vous aurez toujours la possibilité de compléter/modifier votre événement une fois celui-ci validé, via le lien communiqué dans le mail de validation.